

**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

# le magazine

#4  
JANVIER  
2023

DOSSIER

## LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION S'ACCÉLÈRE

11 TERRITOIRE  
EN MOUVEMENT

**Le tri devient  
plus simple**

15 BIEN  
VIEILLIR

**Cuisine partagée :  
au cœur de l'EHPAD**

21 ACTEURS  
DE GRAND LAC

CYRIL DANGELSER

**L'ébéniste entre  
tradition et modernité**





**GRAND  
LAC**

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION



LES SERVICES DE GRAND LAC

## **Le service des eaux recrute des agents techniques eau potable !**

**Des projets d'envergure sur le territoire**

**Des métiers au cœur de l'action et du quotidien des citoyens**

**Rendez-vous sur [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)**



# Edito



## Projet de territoire Les temps des ambitions

Le projet de territoire « Inventons Grand Lac 2030 » est désormais réalité. Débuté au mois de mars 2022, le programme de concertation a passé un cap décisif le 6 décembre. Lors de la présentation publique, très suivie, un plan d'action, fruit d'un long travail collectif (16 temps collaboratifs dont 3 réunions du panel citoyen et 2 470 contributions), a été soumis aux participants (lire page 14). Il s'agit désormais de le porter à la connaissance du plus grand nombre et d'engager le programme défini pour faire de Grand Lac un territoire durable et dynamique que nous serons fiers de léguer aux générations futures. Trois axes de progrès sont retenus : transition, attractivité et proximité. Dix-neuf actions principales ont été identifiées, à mettre en œuvre dès cette année. La belle implication constatée lors de la phase de concertation doit perdurer. C'est pourquoi nous créons un Conseil Local de Développement (CLD) - l'Atelier citoyens - qui aura pour mission de suivre l'avancement du projet de territoire. C'est ensemble que nous construirons Grand Lac 2030 !



**Renaud Beretti**  
Président de Grand Lac



## Sommaire

### 4-5 À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

Les habitants acteurs de la valorisation des biodéchets  
Nouvelle voie verte  
Plus d'autonomie numérique  
L'enjeu de l'eau, avenue de Verdun

### 6 ZOOM SUR

Aqualac : objectif sobriété énergétique

### 7-8-9 DOSSIER

La transition écologique de l'agglomération s'accélère

### 10-11-14 TERRITOIRE EN MOUVEMENT

L'agglomération maîtrise ses dépenses  
Poubelle jaune : le tri devient plus simple  
Grand Lac 2030 : le projet de territoire devient réalité

### 15-16-17 BIEN VIEILLIR

Cuisine partagée au cœur de l'EHPAD  
Renforcer le maintien à domicile des aînés

### 18 RÉALISATIONS DE GRAND LAC

### 19-20-21 ACTEURS DE GRAND LAC

Jean-Claude Loiseau, 1<sup>er</sup> Vice-Président de Grand Lac  
Varténie Chabert, service d'autorisation d'urbanisme  
Cyril Dangelser, ébéniste à Brison-Saint-Innocent

### 22 INFOS PRATIQUES

Un concours d'idées pour les créateurs d'entreprise  
Participez à la lutte contre le frelon asiatique  
Biodiversité : Grand Lac s'engage



#### GRAND LAC MAGAZINE

**Directeur de la publication :**

Renaud Beretti

**Rédaction en chef :**

Julie Ecalard, Patrick Plaisance,  
Brigitte Tougne-Picazo

**Secrétariat de rédaction :**

Noémie Bourdageau

**Rédaction :**

Patrick Plaisance, Raphaëlle Broz,  
Carol Duheyon, Benoît Magistrini

**Crédits photo :**

Grand Lac, Philippe Armanet,  
Patrick Plaisance, Freepik, Shutterstock

**Création et réalisation :**

Noémie Bourdageau

**Maquette :**

Syntagme

**Impression :**

46 000 ex, SIC Imprimerie

**Distribution :**

La Poste

**Dépôt légal :**

Janvier 2023

# Les habitants acteurs de la valorisation des biodéchets

## Grand Lac œuvre à la valorisation des déchets alimentaires par deux approches complémentaires.

Les usagers vivant en maison avec jardin peuvent s'équiper de composteurs, désormais mis à disposition gratuitement par Grand Lac sur réservation : déchets de cuisine et d'espaces verts sont ainsi transformés en un compost utile pour leurs plantations.

Les habitants d'immeubles collectifs bénéficient de la collecte des déchets alimentaires avec des bacs dédiés depuis la rentrée à Grésy-sur-Aix, Entrelacs, La Biolle, Drumettaz-Clarafond, Méry et Mouxy. Une initiative vouée à s'étendre à d'autres zones urbaines. Un kit de tri est fourni, composé de sacs kraft jetables et d'un bio-seau ajouré. Les ménages absents lors de la campagne de distribution peuvent demander leur kit et le récupérer en mairie ou au siège de Grand Lac.

+ d'infos : [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



ZONE  
ALBANAIS



## Il est désormais possible de relier à pied ou à vélo la gare de Viviers-du- Lac à la plage des Mottets.

Une voie verte réservée aux modes doux, et totalement indépendante des axes routiers existants, permet de se déplacer en toute sécurité.

Cet aménagement a été plébiscité lors des concertations publiques menées dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau situé sur la route du lac. Toujours plus nombreux sont en effet ceux qui souhaitent combiner l'usage du train et du vélo pour leurs déplacements domicile-travail. Avec ce nouveau tracé, qui assure au niveau des Mottets la connexion avec la piste cyclable menant au parc d'activités Savoie Technolac, les trajets sont plus simples et plus rapides.

Les déplacements de loisir vers les plages sont également facilités.

+ d'infos [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)

ZONE  
AIX-PIÉMONT  
DU REVARD

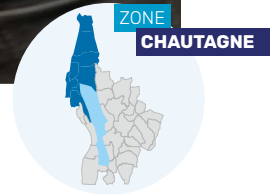
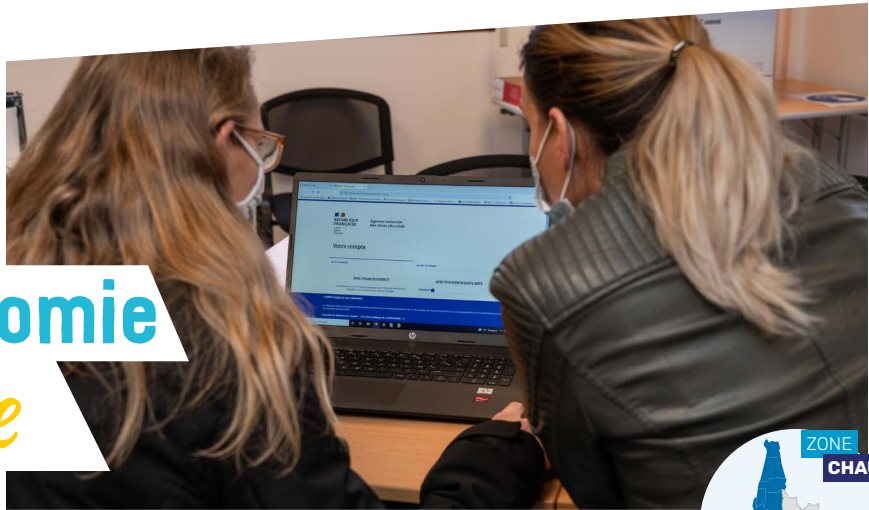


## Nouvelle voie verte





## Plus d'autonomie numérique



### Comment utiliser les réseaux sociaux, mettre à jour une application, profiter des fonctionnalités d'Excel ou de Word ?

Pas évident pour certains ! Grand Lac et ses partenaires luttent concrètement contre la fracture numérique grâce à une nouvelle permanence au Relais Grand Lac de Ruffieux. France Services permettait déjà un accompagnement pour les démarches administratives.

Désormais, une conseillère numérique améliore l'offre en prodiguant des conseils de perfectionnement. Elle est disponible sur rendez-vous un lundi sur deux. Cet entretien individuel participe à l'autonomie des utilisateurs. Des cafés numériques, eux aussi 100 % gratuits, sont organisés chaque mois sur des thèmes du quotidien, dont la sécurité sur internet.

+ d'infos tél. : 04 79 63 87 45

## L'enjeu de l'eau avenue de verdun



### Afin de renouveler le réseau d'eau potable, d'importants travaux ont été réalisés avenue de Verdun, à Aix-les-Bains.

Le chantier, conduit de septembre à novembre, illustre la volonté de Grand Lac de préserver l'eau. L'objectif est d'en finir avec les fuites dues à la vétusté des installations qui affectent les commerces et les caves d'immeubles.

De part et d'autre de l'avenue, 425 mètres de réseau datant des années 1950 ont été supprimés. Ils ont été remplacés par 220 mètres de réseau neuf, une longueur inférieure compensée par des conduites de plus grand diamètre posées d'un seul côté de la voie. La nouvelle implantation, vouée à durer 100 ans, a permis d'optimiser les coûts des travaux et réduira ceux des futurs entretiens. Elle fera économiser 7 000 m<sup>3</sup> d'eau potable par an, soit l'alimentation de pratiquement 60 foyers à l'année.

+ d'infos [www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)







## OBJECTIF sobriété énergétique

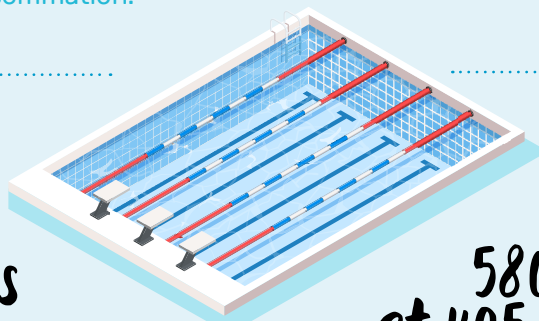
Les élus de Grand Lac ont adopté, le 25 octobre 2022, un ambitieux plan de sobriété énergétique. Entré en vigueur au mois de novembre, il vise à limiter la consommation énergétique et ainsi la hausse des dépenses de fonctionnement et à répondre aux préconisations du gouvernement : réduire de 10 % la consommation totale de la communauté d'agglomération d'ici 2024.

### 3 axes d'économie

**Le plan s'appuie sur 30 actions concrètes, articulées autour de 3 axes :** limiter le gaspillage, mettre en place des bonnes pratiques et transformer les comportements, envisager des travaux pour réduire la consommation.

### 2 millions

**Hausse attendue de la facture énergétique de Grand Lac, compte tenu de l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité.**



### 19 degrés

**température dite de « confort » des locaux de Grand Lac depuis le 1<sup>er</sup> novembre.** Les Ehpad ne sont pas concernés.

### 580 MWh et 405 000 euros

**d'économies rendues possibles par la fermeture hivernale du grand bassin d'Aqualac.**

### 480 000 euros

**d'économies à réaliser à court terme pour optimiser la réduction des activités énergivores.** De nouvelles études sont lancées pour réduire les consommations de la station de traitement des eaux et des stations d'épuration.



# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AGGLOMÉRATION S'ACCÉLÈRE



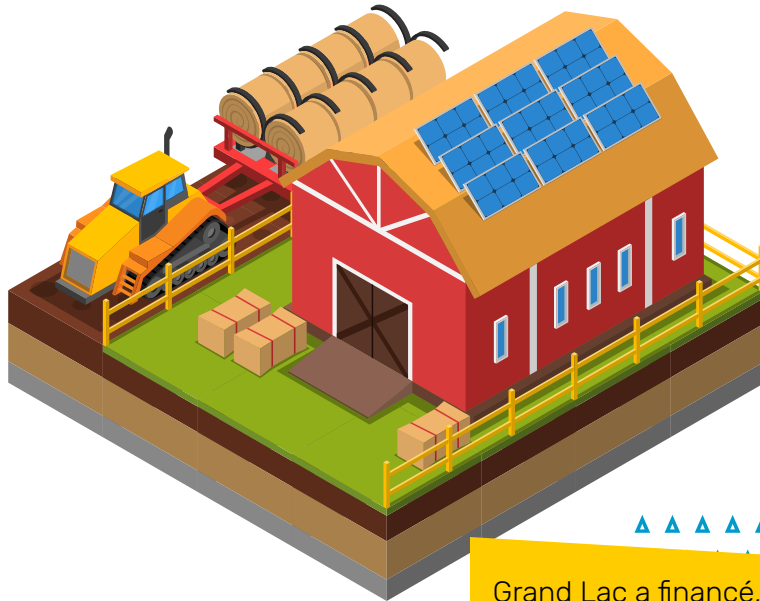
**Depuis plusieurs années, Grand Lac se positionne clairement comme coordinateur de la transition écologique sur le territoire. Déjà important pour l'agglomération, ce sujet est conforté par le contexte énergétique actuel.**

Diminution des gaz à effet de serre, sobriété énergétique, production d'énergie renouvelable, préservation de la biodiversité... Grand Lac agit au quotidien auprès des élus municipaux des collectivités, des entreprises et des particuliers afin de promouvoir les actions qui vont contribuer à réduire l'empreinte carbone du territoire.



## Plus de solaire pour les agriculteurs et les entreprises

Un appel d'initiatives au photovoltaïque va être lancé pour soutenir les entreprises dans la transition énergétique. Définition du cahier des charges, visite des sites, mise en relation avec des professionnels du développement solaire... cette action permettra d'accompagner de manière neutre et professionnelle les entreprises qui souhaitent s'engager.



## Les énergies renouvelables gagnent du terrain

Afin de promouvoir les énergies renouvelables au-delà de la réglementation en vigueur (RE 2020), Grand Lac demande d'incorporer des solutions solaires (thermiques ou photovoltaïques) pour les bâtiments de plus de 200 m<sup>2</sup> dans le PLUi de l'ex-CALB, et progressivement pour le reste de l'agglomération. De même, la production d'énergie renouvelable de chaque projet doit permettre de subvenir à minima à 32 % de la consommation d'énergie du bâtiment (50 % en 2024).

## Contrat de chaleur : une aide bienvenue

Les entreprises, communes, associations, promoteurs, établissements de santé, copropriétés, et d'une manière générale toute entité disposant d'un numéro de SIRET, peuvent solliciter le contrat de chaleur afin de subventionner une partie de leurs travaux et les études préalables en faveur de la production de chaleur d'origine renouvelable (géothermie, bois, solaire...). Grand Lac est conventionné par l'ADEME pour accompagner et financer les porteurs de projet pour un montant de 4,7 millions d'euros sur 3 ans.

## Encourager les communes

La connaissance des consommations énergétiques des communes est primordiale : c'est un préalable avant d'engager un plan d'action. Grand Lac, en partenariat avec l'ASDER et le SDES, participe financièrement à la mise à disposition d'un technicien en charge des fluides pour les 24 communes volontaires et bientôt pour la quasi-totalité de celles-ci sur le territoire.

## À la recherche d'une meilleure isolation pour les particuliers

Afin de sensibiliser les usagers à l'importance de la déperdition thermique, Grand Lac a lancé en 2021 une thermographie aérienne mesurant par infrarouge la chaleur des toitures : une technique pour repérer les isolations insuffisantes. Cet outil permet de faire connaître aux propriétaires le dispositif d'accompagnement de l'ASDER avec des conseils sur les solutions techniques, les énergies les plus adaptées ou les aides financières à la rénovation thermique de l'Habitat « Je rénove Grand Lac ». Leurs conseillers sont présents à Aix-les-Bains, Ruffieux et Entrelacs. ▲

Grand Lac a financé, avec l'aide de la Région et de l'Ademe dans le cadre de la démarche des « Territoires à énergie positive », une étude de faisabilité solaire pour 22 communes participant au dispositif. Chacune a pu choisir un bâtiment de leur patrimoine pour cette analyse préalable.

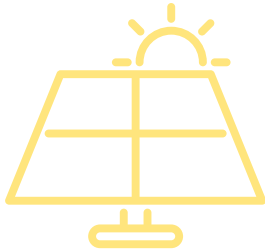
Cadastre solaire disponible sur



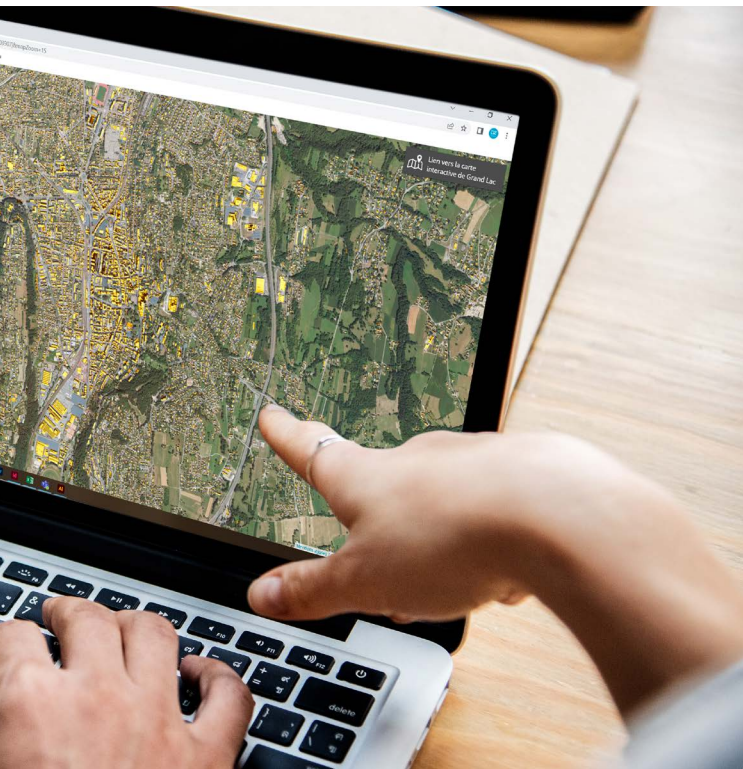


## VERS TOUJOURS PLUS DE SOLAIRE

Le plan climat prévoit une multiplication par 16 de la production photovoltaïque d'ici 2030. Cet objectif ambitieux s'appuie sur une dynamique croissante de ce secteur (la production a déjà doublé entre 2018 et 2021) et réclame de lancer des projets planifiés et des études d'opportunité, de faisabilité sur les surfaces les plus intéressantes et de structure sur les bâtiments susceptibles d'être équipés.



[www.grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement](http://www.grand-lac.fr/au-quotidien/protection-de-lenvironnement) ▼



## inter view



**Marie-Claire Barbier**

Vice-Présidente à la Transition énergétique

### Pourquoi le Plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) est-il important dans la stratégie de transition écologique de Grand Lac ?

Le PCAET, adopté en 2020, est obligatoire pour les agglomérations de plus de 20 000 habitants. Il fixe les objectifs stratégiques et le programme d'actions pour se conformer à l'accord de Paris. Mais plus qu'une obligation, c'est une opportunité ! Le PCAET booste le territoire pour aller vers davantage de sobriété, d'énergies renouvelables et une baisse des émissions de CO2.

« Le PCAET est une opportunité »

### Quels sont les objectifs majeurs du PCAET ?

Ses deux principaux piliers concernent le bâtiment et la mobilité. Pour le premier, il s'agit d'objectifs liés à la rénovation thermique ou la sobriété énergétique, par exemple. D'importantes sommes sont débloquées de la part des instances publiques et Grand Lac s'attèle, avec l'Asder et Urbanis, à apporter des conseils pour faciliter la transition. Pour le volet mobilité : le PCAET vient en appui du Plan de déplacement urbain déjà engagé. C'est un soutien pour développer la mobilité douce et l'intermodalité sur le territoire.

### D'autres thématiques sont-elles abordées ?

Oui, comme l'exemplarité de Grand Lac, avec la mise en œuvre d'actions concrètes en interne pour accompagner les communes ou les équipes techniques. Le développement des énergies renouvelables est également présent avec des objectifs liés à l'installation de solutions d'énergies propres. La qualité de l'air, corrélée aux actions précédentes, est aussi primordiale. Enfin, plusieurs actions viennent en soutien des initiatives du monde socio-économique local.

# L'agglomération maîtrise ses dépenses

**Grand Lac veille à réaliser des investissements cohérents, avec un endettement maîtrisé. Mais, face à la crise énergétique et à l'inflation, es plans établis réclament d'être en partie revus.**

**A**fin d'agir au quotidien, Grand Lac investit sur le territoire. Pour garantir une santé financière optimale à l'agglomération, 5,5 millions d'euros sont mis de côté chaque année pour financer des projets en ayant un moindre recours à l'emprunt. En parallèle, les élus ont décidé de fixer la limite de capacité de désendettement à 8 ans. Grâce à sa gestion maîtrisée des dépenses, Grand Lac est aujourd'hui capable de rembourser ses emprunts en 4,7 ans.

L'inflation des prix a logiquement un impact sur les prévisions. Rien que sur la question de l'énergie, sans réduction de ses consommations, les dépenses de l'agglomération devraient augmenter de 2 millions d'euros. Une hausse très importante qui touche l'ensemble des services et remet en cause les perspectives de début de mandat.

### **Une nouvelle approche des budgets**

Pleinement mobilisé et conscient de la nécessité de s'adapter devant ce constat, le service des finances de Grand Lac réagit en employant une nouvelle méthode de définition



des budgets. « Pour 2023, chaque service doit composer son plan d'investissements en fonction d'une enveloppe fixée en amont : un cadre plus contraignant, certes, mais qui a vocation à permettre la poursuite des efforts sur le terrain en priorisant davantage les actions », détaille Olivier Rognard, vice-président chargé des finances de Grand Lac et maire de Ruffieux.

Dans un effort national, des plans de sobriété sont mis en place par les agglomérations afin de réduire la facture énergétique. Plusieurs mesures contribuent à ce résultat, comme la fermeture temporaire du bassin extérieur d'Aqualac.

### **Un sérieux vertueux**

« Nous ne laissons pas notre fonctionnement s'emballer, poursuit Olivier Rognard. Notre feuille de route, avec une capacité de désendettement courte, était le signe d'une gestion rigoureuse de la part de Grand Lac. Nous prenons évidemment en compte les difficultés d'aujourd'hui et de demain avec le même sérieux.

*C'est la meilleure manière de faire pour conserver une marge de manœuvre confortable dans les années à venir. »*

#### **En savoir +**

**Budget de fonctionnement 2023 :**  
55,57 millions d'euros

**Budget d'investissement 2023 :**  
26,87 millions d'euros

## Gestion de l'eau La force du collectif

La sécheresse de l'été 2022 a mis en évidence l'intérêt d'une gestion de l'eau et de l'assainissement à l'échelle de l'agglomération. La solidarité entre les communes est une force pour passer les épisodes de crise. Le budget annexe de l'eau sera lui aussi impacté par l'inflation générale : il n'en demeure pas moins une priorité.





# Poubelles jaunes : le tri devient plus simple

Si la poubelle jaune est entrée dans le quotidien des Français depuis plusieurs années, le tri des emballages prêtait parfois à confusion. C'est pourquoi Grand Lac suit le mouvement national en simplifiant les consignes.

**L** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, tous les emballages peuvent être triés : papiers, cartons, métal, plastiques... Les sachets, pots, barquettes et films en plastique, pas concernés jusqu'ici, sont à déposer dans le bac jaune. Le tri devient plus simple, plus automatique pour les usagers qui doutent parfois malgré leur bonne volonté.

3 kilos

**C'est le poids moyen d'emballages recyclés par an et par habitant qui n'étaient pas triés en poubelle jaune jusqu'à maintenant.**



## Rectifier le tri

Il existe encore une belle marge de progression pour le tri, question centrale pour la préservation de la planète. Citeo, éco-organisme spécialisé dans le recyclage, évalue à 72 % les emballages et papiers effectivement récupérés en France et seulement 30 % des emballages plastique <sup>(1)</sup>.

Pour améliorer ces taux de tri, Grand Lac formule quatre recommandations phare : les emballages doivent être bien vidés ; non lavés, pour ne pas user d'eau potable ; en vrac, c'est-à-dire sans sac ; pas imbriqués les uns avec les autres afin de permettre la séparation des différents matériaux au centre de tri.

## Grand Lac préparé pour le tri

Cette simplification des règles, vouées à s'étendre partout en France, est rendue possible par la modernisation des centres de tri. Les équipements de Grand Lac permettent déjà l'application des nouvelles méthodes. Un nouveau centre, doté de trieurs optiques pour séparer les différents emballages et les papiers est prévu pour 2025. Les lieux de collectes (conteneurs, bacs roulants...) et les tournées de ramassage, naturellement impactés, seront réévalués en fonction des besoins constatés.▲

<sup>(1)</sup> Rapport d'activité Citeo/Adelphé 2021.







**AU FIL DE L'EAU**

## **Retrouvons-nous le 15 mars !**

**C**haque année, entre 40 000 et 50 000 personnes découvrent une facette secrète des bords du lac du Bourget en empruntant tout ou partie des 2,6 kilomètres de la promenade « Au fil de l'eau », dont une partie est classée « promenade confort » pour sa facilité d'accès (pentes douces, bancs et espaces de repos, praticable en fauteuil ou avec une poussette...). « Au fil de l'eau » permet de cheminer du Grand Port d'Aix-les-Bains à la Pointe de l'Ardre à Brison-Saint-Innocent. Afin de préserver la faune, craintive et sensible, vivant à fleur d'eau (oiseaux, batraciens, petits mammifères...), la section située entre la Maison roselière et la Point de l'Ardre est fermée du 15 octobre au 15 mars. Le respect de cet arrêté préfectoral participe à la sauvegarde de la biodiversité de cette rive sauvage du lac du Bourget.

[www.aixlesbains-rivieradesalpes.com](http://www.aixlesbains-rivieradesalpes.com)







# Grand Lac 2030

## Le projet de territoire devient réalité

Après dix mois de travail et d'échanges, le projet de territoire "Inventons Grand Lac 2030" a officiellement été présenté le 6 décembre. L'objectif est désormais que la mobilisation ne faiblisse pas et que les actions imaginées soient engagées.

**D**istribué dans les boîtes à lettres au mois de décembre, le numéro hors-série de Grand Lac – le magazine présente l'ambitieux projet de territoire décliné en trois axes, 19 ambitions et 140 idées. « *Ce n'est pas un projet d'agglomération. C'est le projet des habitants et des acteurs du territoire Grand Lac. On se projette vers 2030-2040* », insiste Renaud Beretti, maire d'Aix-les-Bains, président de Grand Lac.

### 2 400 contributions

En dix mois, 2 400 contributions ont été rassemblées. Près de la moitié concernent le développement durable, dont 22% les questions de mobilité, 33% le quotidien des habitants et 17% l'attractivité du territoire. « *Le rythme a été soutenu. J'ai été marqué par l'énergie et par la mobilisation du panel citoyen. Il y avait un risque de*

*décevoir les 1 200 participants aux différents temps de concertation. Ça n'a pas été le cas* », constate Florian Maitre, maire de Grésy-sur-Aix, vice-président de Grand Lac en charge du projet de territoire.

### Ne pas décevoir les attentes

Actifs durant la phase de préparation, les 50 membres du panel citoyen ne comptent pas s'effacer maintenant que le projet "Grand Lac 2030" est adopté. « *J'ai été surprise que les élus proposent aux socioprofessionnels de s'impliquer. D'habitude, les projets sont calés sur le rythme des mandats électifs. Ici, on se projette à 20-30 ans. Il faut que les élus fassent en sorte que ça aille vite. Il ne faudrait pas décevoir les attentes* », prévient ainsi Adeline Roux, professionnelle du tourisme à Aix-les-Bains. « *Je suis arrivée avec mes idées. Je m'en suis*

*approprié d'autres. Ça prendra du temps. Ça peut être frustrant mais il faut être patients. Il s'agit de notre projet, pas seulement de celui des élus* », complète Erika Bijasson, une habitante d'Entrelacs.

### Des outils de suivi

Les élus de Grand Lac ont bien compris l'implication des membres du panel et des nombreux contributeurs. « *Ce projet doit nous ressembler et nous rassembler. Nous aurons à faire ensemble et à faire savoir ce que nous faisons* », souligne Renaud Beretti en annonçant la création d'un atelier citoyens dont la mission sera de suivre l'évolution de "Grand Lac 2030". Des groupes thématiques et un outil de pilotage sont également prévus. L'acte 2 du projet de territoire est désormais réalité.



## La place des jeunes

**C'est l'une des bonnes surprises du travail mené en 2022 pour imaginer "Grand Lac 2030". Les plus jeunes ont répondu présents. « Les jeunes générations ont une bonne connaissance du territoire et une réelle expertise. À l'image des collégiens d'Entrelacs, ils ont pris l'initiative », constate Florian Maitre.**



# Cuisine partagée au cœur de l'Ehpad

Une cuisine partagée par de nombreux publics va prochainement ouvrir ses portes au sein de l'EHPAD des Grillons. La recette du lieu ? Une quantité de rencontres et une dose de « faire ensemble », auxquelles s'ajoute un savoureux mélange de participants issus de générations et d'horizons différents.



BIEN VIEILLIR



## Équipements et activités au menu

Agréable et rassurant, l'espace est aménagé pour faciliter les repères et être accessible aux personnes à mobilité réduite. La cuisine entièrement équipée est complétée par un coin repas afin d'allier préparation et dégustation. Le programme proposera, par exemple, la réalisation de recettes recueillies auprès des résidents des Grillons ou l'apprentissage de la cuisine du quotidien aux jeunes adultes en insertion professionnelle ainsi qu'aux familles accompagnées par l'aide sociale à l'enfance. Ouverture prévue au 2<sup>e</sup> trimestre 2023.

**P**articulièrement original, ce projet a été conçu et sera animé en partenariat avec plusieurs acteurs publics et associatifs de Grand Lac qui travaillent dans les domaines de la gérontologie, du handicap, de la jeunesse et de la solidarité. « Fin 2021, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé l'appel à projets "Un tiers-lieu dans mon Ehpad" visant à ouvrir les établissements sur l'extérieur, explique Marie Renaud, directrice du CIAS Grand Lac. L'Ehpad des Grillons avait une cuisine centrale inutilisée alors qu'aucun endroit ne permettait d'organiser des ateliers culinaires pour des publics en difficulté. Nous avons donc imaginé cette cuisine partagée qui figure parmi les 25 projets retenus sur 360 déposés ! ».

### Le goût des autres

« Le lieu ne sera pas réservé aux résidents des Grillons, insiste la directrice. Nous voulons faire venir

les gens pour que l'Ehpad devienne un espace ouvert et convivial. » Aînés isolés vivant à domicile, adultes en situation de handicap, jeunes parents suivis par la PMI et bien d'autres publics seront invités à participer à des ateliers dans la cuisine partagée. Associer ces différentes personnes par petits groupes favorise le partage d'expériences intergénérationnelles et interculturelles, lutte contre l'isolement et redonne le goût des échanges.

### Préparer plus qu'un plat

La cuisine possède plusieurs vertus. Cela stimule les capacités cognitives, sensorielles et de motricité fine. L'activité encourage aussi les apprentissages, l'autonomie et le choix d'une meilleure alimentation. « En valorisant les savoir-faire et redonnant confiance dans les compétences culinaires et relationnelles, le lieu participe à améliorer l'estime de soi », poursuit Marie Renaud.▲

# RENFORCER LE MAINTIEN à domicile des aînés

Face au vieillissement de la population et au souhait des personnes âgées de rester chez elles le plus longtemps possible, Grand Lac consolide l'action du Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) en mettant en place un dispositif de coordination renforcée.

BIEN VIEILLIR

Le SSIAD intervient sur le territoire auprès des personnes de 60 ans et plus, ou en situation de handicap. Les infirmières et aides-soignantes du service les accompagnent au quotidien en réalisant des soins médicaux ou d'hygiène et en administrant les traitements. « Nos missions sont multiples. Nous prenons en compte la souffrance physique et morale, assurons une veille médicale et, plus largement, nous essayons de préserver l'autonomie, lutter contre l'isolement, mais aussi soutenir l'entourage », précise Astrid Vincent, responsable du service d'accompagnement et d'aide à domicile.

## Coordination renforcée à domicile

Mis en place en novembre 2022, le nouveau dispositif de coordination

renforcée à domicile vient compléter l'action du SSIAD par l'articulation de l'ensemble des professionnels de santé et paramédicaux intervenant auprès du patient (médecin traitant, spécialistes, kinésithérapeute, orthophoniste...), ainsi que la téléassistance, le portage de repas ou tout autre service facilitant le maintien à domicile.

La prise en charge globale de chaque personne est entièrement gérée par l'infirmier coordinateur du SSIAD. « Il centralise les documents (comptes rendus médicaux, prescriptions...), assure les transmissions d'informations, gère les rendez-vous et évalue les besoins, détaille la responsable. Les soignants, le patient et sa famille ont un seul point d'entrée. C'est un soulagement considérable pour les personnes âgées et les aidants qui, grâce à ce dispositif, n'ont pas à accomplir ces tâches ».

## La télémédecine s'invite chez les aînés

Un partenariat avec la plateforme de télémédecine « Docs on the road » a été initié. Testé avec succès au sein de l'Ehpad des Grillons, ce service permet de remédier au manque de médecins, généralistes comme spécialistes, et d'éviter les allers-retours aux urgences. « La personne âgée n'est pas seule face à un écran. Les infirmières du SSIAD se rendent à son chevet dialoguent avec elle et réalisent les actes demandés par le médecin. Elles disposent d'un équipement connecté afin de prendre et transmettre les constantes médicales », insiste Astrid Vincent.

## La présence bienveillante d'une psychologue

Une psychologue intervient chaque semaine chez les patients. « Elle joue un rôle particulièrement important



dans l'accompagnement vers la fin de vie. Elle peut aussi, par la parole, pallier des prises en charge médicamenteuses. On observe que le suivi psychologique permet souvent de diminuer un traitement. » Dans le cadre du dispositif de coordination renforcée à domicile, l'équipe du SSIAD s'engage à passer chez le patient matin et soir en semaine et à revenir sur demande, à n'importe quel moment de la journée. Pour garantir cette présence de 7h30 à 20h, deux aides-soignantes supplémentaires ont été recrutées. Des partenariats avec des infirmières libérales, présentes la nuit et le week-end, ont également été créés. ▲

+ d'infos : 04 79 34 71 08  
www.grand-lac.fr



## Le SSIAD en chiffres

**18** aides-soignantes  
**2** infirmières de soin  
**1** infirmier coordinateur  
**1** cheffe de service

**80** bénéficiaires du service de soin  
**9** bénéficiaires du service de coordination renforcée

### À qui est destiné le SSIAD ?

- Aux personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes
  - Aux personnes handicapées de plus de 18 ans
- Résidents des communes de Grand Lac (à l'exception de La Biolle et d'Entrelacs, desservies par l'ADMR)

### Comment obtenir un accompagnement ?

L'intervention se fait sur prescription médicale et sur demande adressée au SSIAD par le patient, sa famille, son médecin ou tout autre service social ou de soin.

# entretien



**Danièle Beaux-Speyser**  
Vice-Présidente en charge des solidarités

### Pourquoi avoir créé ce dispositif de coordination renforcée à domicile ?

Il est né d'un appel à projets de l'Agence régionale de santé. Il vise à faire face au manque de place en Ehpad et répondre au souhait des aînés dépendants de rester chez eux, qu'ils habitent en milieu rural ou urbain. Il procure à domicile un ensemble de soins et de services comparables à ceux d'un établissement spécialisé.

### Va-t-il se développer ?

Nous nous laissons quelques mois pour le tester. L'ARS subventionne actuellement neuf places, mais il est évident qu'à terme nous souhaitons en faire bénéficier un plus grand nombre.

### Quels sont les défis face au vieillissement de la population ?

Assurément l'insuffisance de soignants, notamment sur un territoire en tension comme Grand Lac où les départs en retraite sont nombreux et les déplacements à domicile de plus en plus rares. Si le patient l'accepte, la télémédecine s'avère être une solution efficace. Rien ne remplace en revanche le passage des infirmières et des aides-soignantes, mais nous avons du mal à recruter. Nous cherchons à encourager les vocations et valoriser ces métiers du soin, socle de notre société.

# Réalisations Grand Lac



## Retour en images sur les réalisations de Grand Lac.

1. Débutés en 2019, les travaux d'extension et de modernisation du port et de la plage de Conjux ont été terminés au printemps 2022. Les baigneurs, les plaisanciers et les familles bénéficient d'une nouvelle aire de jeux, de plus de places de stationnement, de douches, de sanitaires et de nouveaux mobiliers urbains. Les travaux (3,2 millions d'euros) ont été cofinancés par Grand Lac (55 %), la commune de Conjux, l'Etat, la Région et le Département.



2. Après 40 ans de fermeture au public, pour des raisons de sécurité, les Gorges du Sierroz ont été rouvertes durant l'été 2021. Les aménagements ont été complétés ensuite pour permettre une découverte gratuite d'un site emblématique classé. Au départ de Grésy-sur-Aix, la promenade accueille environ 100 000 personnes par an. Les travaux (3,4 millions d'euros) ont été cofinancés par Grand Lac (51 %), la Région, l'Etat, et le Département.



2. Ambitieux projet de liaison des grands lacs alpins, la Véloroute des 5 lacs traverse le territoire de Grand Lac. Inauguré au mois d'octobre 2022, le tronçon de l'avenue Franklin-Roosevelt relie l'entrée Nord d'Aix-les-Bains - au niveau du pont du Sierroz - à l'intersection avec la rue Henri Dunant pour un coût total de travaux s'élevant à 230 000 euros. Une station de recharge de vélos à assistance électrique hydrogène (Vaeh) a aussi été inaugurée, offerte par la Région. Pour promouvoir cette nouvelle forme de mobilité douce, auprès des particuliers et des entreprises, dix Vaeh sont proposés en test par Grand Lac, la commune d'Aix-les-Bains et la Région.



# «Rendre à la société ce qu'elle m'a apporté»

**JEAN-CLAUDE LOISEAU**

**1<sup>ER</sup> VICE-PRÉSIDENT DE GRAND LAC**

**Engagé dans la vie publique depuis 1989, Jean-Claude Loiseau ne court pas après la reconnaissance médiatique. Le maire de Tresserve et premier président de la communauté d'agglomération Grand Lac a toutefois accepté de lever, un peu, le voile sur sa relation personnelle au territoire.**

Jean-Claude Loiseau est arrivé en Savoie par hasard, pour des raisons professionnelles. Mais c'est par choix, que ce Breton « pur beurre » continue de vivre sur les rives du lac du Bourget. *« Enfant, je venais au ski avec mes parents. Ce département est extraordinaire. Il a tout : les paysages, le climat, la possibilité de pratiquer tous les sports. J'ai eu l'opportunité de repartir travailler en Bretagne, mais je suis resté »,* témoigne-t-il. Elevé dans une famille de fonctionnaires, il a très tôt décidé de s'engager pour la collectivité, marchant dans les pas de son grand-père qui fut maire de Cherbourg. *« Dans ma famille, le service public c'est fondamental. J'ai eu une bonne vie, il est normal de rendre à la société ce qu'elle m'a apporté. J'essaie d'être proche des habitants, mais je n'étales pas ma vie privée. Mon grand-père disait souvent : tu auras réussi, si dans la rue tu parviens à passer entre le mur et l'affiche. »* Cette discrétion assumée lui joue parfois des tours.

Sportif, Jean-Claude Loiseau a ses habitudes, comme les 8 à 10 kilomètres quotidiens de course pédestre. Il a longtemps pratiqué

le karaté, *« sport individuel au sein d'un collectif »*. En revanche, en bon Breton, il préfère la pêche en haute mer plutôt que sur les eaux calmes du lac. Quand il part en randonnée, c'est avec un objectif de découverte. Ici en direction d'une exposition, là sur les traces d'artistes.

Elu maire de Tresserve, il a toujours siégé au sein de la communauté d'agglomération. *« Je suis vice-président depuis 33 ans. J'apprécie ce mandat, comme celui de maire, car il permet d'identifier un problème, de trouver les solutions*

## « Travailler avec équité »

*et de suivre leur mise en œuvre »,* assure Jean-Claude Loiseau. En charge de l'administration générale, il mesure le chemin parcouru. *« J'ai connu le syndicat intercommunal du lac du Bourget (SILB) avec 15 agents. Ils sont près de 450 désormais. La création de Grand Lac nous impose une gestion des relations humaines différente et nous devons travailler avec équité en direction de tous les territoires. »*



**Jean-Claude Loiseau est maire de Tresserve depuis 1989. Il est vice-président de la communauté d'agglomération (Calb puis Grand Lac) depuis la même année. Conseiller général d'Aix-les-Bains centre de 2004 à 2015, il a été référent responsable du projet Grand Lac et co-président des mondiaux de course d'orientation 2011 au Revard.**

# Un service discret, mais pas secret

## VARTÉNIE CHABERT, SERVICE D'AUTORISATION D'URBANISME

**Construction ou rénovation de maison, création de fenêtres de toit, implantation d'une piscine, d'un cabanon... le service d'autorisation d'urbanisme de Grand Lac est un maillon essentiel de la relation entre les mairies et les habitants ayant un projet immobilier. Visite guidée.**

*« Durant la crise sanitaire, beaucoup d'habitants ont engagé des travaux »*

Varténie Chabert est l'une des 12 membres du service d'autorisation d'urbanisme (SAU) de Grand Lac. « Ici, nous instruisons les dossiers des habitants. Nous vérifions la conformité juridique des pièces administratives et du projet déposé. Le service intervient en soutien aux communes qui conservent la compétence urbanisme. La mairie demeure le guichet d'entrée des demandes », explique-t-elle.

Née de la fusion de trois communautés de communes, la communauté d'agglomération Grand Lac dispose de trois plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) : Chautagne, Albanais et ancienne communauté d'agglomération du lac du Bourget (Calb). « Nous sommes passés de 28 règlements, à 3 documents de référence. L'instruction des dossiers est devenue plus harmonisée. »

### **Nombre de dossiers en hausse de 11 %**

Chaque année, plus de 3 000 dossiers sont soumis à l'approbation du SAU de Grand Lac. « Durant la crise sanitaire, beaucoup d'habitants ont engagé des travaux. Le nombre de dossiers a augmenté de 11 %. Il est obligatoire de déposer une demande pour tout projet dépassant 5 m<sup>2</sup>. Nous n'accueillons pas le public, mais nous répondons aux questions des pétitionnaires qui nous sollicitent. En revanche, nous sommes tenus au secret professionnel et nous ne donnons pas de renseignements aux voisins » détaille Varténie Chabert.

### **Plus simple pour les habitants**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être déposées par voie électronique (<https://sve.sirap.fr>). « C'est plus simple pour les habitants. Ils peuvent préparer leur dossier en soirée ou durant le week-end. Au sein du service, nous sommes tous polyvalents. Nous pouvons instruire des dossiers de piscine ou de logements collectifs, sur l'un des trois PLUi, sans distinction. Cette variété est vraiment intéressante. Le fonctionnement du service évolue, pour nous permettre de faire plus de terrain, pour constater le profil d'une parcelle et l'intégration du projet dans son environnement. Lors de sorties en famille, il m'arrive de reconnaître un dossier. C'est amusant de pouvoir expliquer concrètement mon métier à mes enfants. »





# L'ébéniste de la tradition et de la modernité

## CYRIL DANGELSER BRISON-SAINT-INNOCENT

**A peine âgé de 8 ans, Cyril Dangelser travaillait le bois en compagnie de son père, sur des machines héritées d'un arrière grand-père menuisier. Au collège, il avait déjà le projet de devenir ébéniste et de créer son atelier. Le rêve est désormais réalité avec l'ouverture d'Origines Création Ameublement (OCA) à Brison-Saint-Innocent.**



ACTEURS DE GRAND

Cyril Dangelser a quitté les montagnes de son enfance à la fin du collège, pour intégrer la prestigieuse École Boulle à Paris. Contre l'avis du corps enseignant qui le voyait poursuivre en filière générale. En cinq ans, il apprend l'histoire de l'art, se passionne pour des techniques millénaires et découvre le design, les matières du présent (aluminium, fibre de verre...) et les outils du futur, dont l'impression 3D. « À l'École Boulle, des enseignants investis et généreux nous apprennent à ne pas avoir de limites. J'ai adoré ces cinq années. Elles ont attisé et renforcé ma passion », témoigne-t-il.

### Créer pour démontrer son savoir-faire

L'École Boulle est faite pour Cyril Dangelser. Pas la vie parisienne. « Dans une rue, il y a plus d'habitants que dans mon village », s'amuse-t-il après-coup. DMA-ébénisterie en poche, il travaille un temps à Paris. À 22 ans, il est chef d'atelier, mais le grand air lui manque. En Haute-Savoie, dans le Doubs et

ailleurs aussi, Cyril Dangelser multiplie les expériences professionnelles et affine sa technique. « Quand la crise sanitaire a éclaté, j'ai été licencié. J'ai saisi l'opportunité de créer l'entreprise à laquelle je pensais depuis l'école. OCA est un atelier d'ébénisterie, où je conçois et réalise des meubles. Il s'agit de créations ou de commandes de clients, professionnels et particuliers. J'aime travailler des matériaux nobles et durables », explique le fondateur de l'atelier OCA.

### Le concours d'idées, un coup de pouce

Lauréat du concours d'idées 2021 du dispositif CitésLab (lire page 22), Cyril Dangelser ne regrette pas d'avoir présenté son dossier au jury : « Ce concours est un coup de pouce au développement de l'entreprise. Le réseau est utile pour l'accompagnement et le financement du projet. Il faut croire en son projet et ne pas rester seul. Il est important de se faire accompagner et d'écouter pour réussir le challenge de devenir entrepreneur. » ▲

[www.oca-ebenisterie.com](http://www.oca-ebenisterie.com)

« J'aime les meubles aux lignes contemporaines »

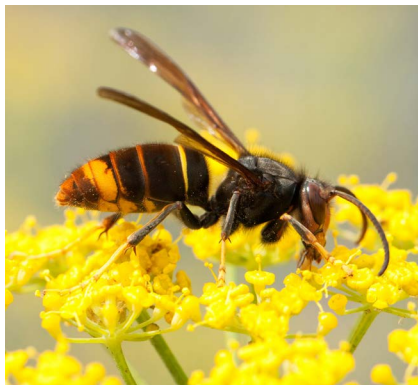


## UN CONCOURS D'IDÉES pour les créateurs d'entreprise

Initié en 2012, le dispositif CitésLab a pour ambition d'identifier et d'accompagner les porteurs de projet jusqu'à la création de leur activité. Pour permettre la rencontre et l'émulation entre les entrepreneurs de Grand Lac, un concours d'idée a été créé. L'édition 2023 sera lancée au mois de mars. Les candidatures seront acceptées jusqu'au mois d'avril, pour une remise des prix au mois de juin. Restez attentifs.

+ d'infos : [s.baboulaz@grand-lac.fr](mailto:s.baboulaz@grand-lac.fr)

## Participez à la lutte contre le frelon asiatique



Présent sur la quasi-totalité du territoire, le frelon asiatique pose de nombreux problèmes, dont la destruction des abeilles domestiques. Pour lutter contre la prolifération de ce prédateur, Grand Lac coordonne une action de piégeage et de destruction des nids. 172 pièges ont été installés dans les communes. A chaque fois qu'un frelon est capturé, il est libéré, suivi quand il regagne son nid, et celui-ci est détruit.

**Signalez les nids :**  
Tél : 04 79 33 46 89  
[signalfrelon73@gmail.fr](mailto:signalfrelon73@gmail.fr)

# 26 janvier

**Permanence de l'Adil Savoie  
(Association départementale  
d'information logement)  
Maison du Projet Marlioz  
à Aix-les-Bains**

Sur RDV : 04 79 69 90 20

## BIODIVERSITÉ : Grand Lac s'engage



Grand Lac rejoint le programme scientifique « Man and biosphère » de l'Unesco, dont l'objectif est d'établir une base scientifique utile à l'amélioration des relations entre les habitants et leur environnement. Le programme MAB associe les sciences exactes, naturelles et sociales pour sauvegarder les écosystèmes naturels tout en autorisant des activités humaines. Afin de réaliser un état des lieux, Grand Lac a recruté une chargée de mission.

+ d'infos : <https://fr.unesco.org/mab>

## GRAND LAC À VOTRE ÉCOUTE



Siège administratif  
de la Communauté d'Agglomération  
1500 boulevard Lepic - CS 20606  
73100 AIX-LES-BAINS Cedex

🕒 Accueil du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
☎ Tél. : 04 79 35 00 51

Suivez-nous !



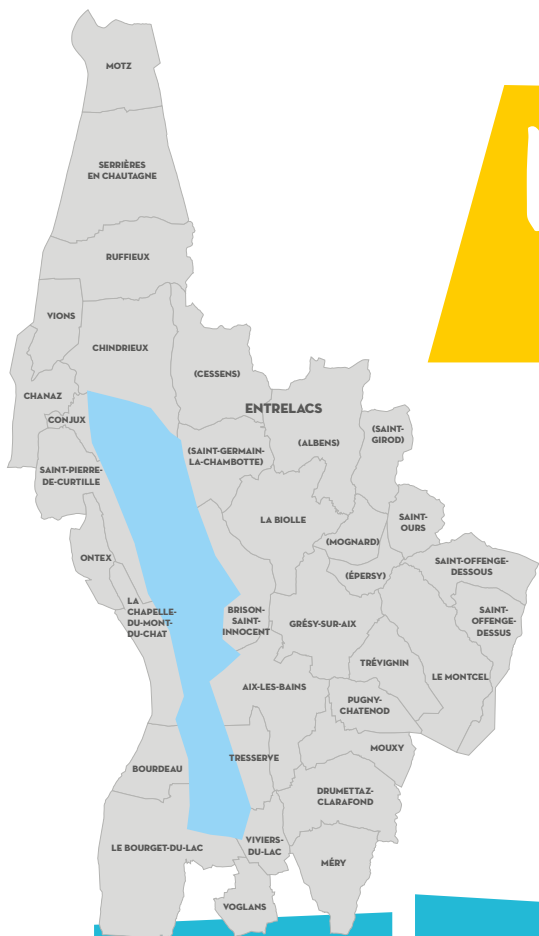
Flashez-moi !



[www.grand-lac.fr](http://www.grand-lac.fr)



# Les compétences DE GRAND LAC



**Grand Lac est une communauté d'agglomération issue de la fusion de trois communautés de communes. Les 28 communes du territoire sont réparties sur le pourtour du Lac du Bourget, sur la Chautagne et l'Albanais.**

78 417

**HABITANTS**

répartis sur  
28 communes

34 834

**HECTARES**

soit 6% de la  
superficie de la  
Savoie

113

**MILLIONS**

budget 2022

450

**AGENTS**

œuvrant pour  
31 services

## LES 3 DOMAINES D'INTERVENTION DE GRAND LAC :

### LES SERVICES À LA POPULATION

**Ce sont les services de  
votre vie quotidienne :**

- > le traitement des déchets,
- > le transport urbain,
- > la gestion de l'eau (eau potable, eaux usées, eaux pluviales),
- > les ports et les plages,
- > les équipements sportifs d'intérêt communautaire (Aqualac, gymnases),
- > les services du CIAS dédiés aux personnes âgées (portage de repas,

services de soins à domicile, EHPAD...)

- > les maisons France Services d'Albens et de Ruffieux.

### L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

- > l'urbanisme,
- > l'habitat,
- > l'aménagement touristique et agricole,
- > les actions de politique de la ville œuvrant pour la prévention de la délinquance, l'emploi et l'insertion.
- > le développement économique a été confié en

partie à CGLE (Chambéry Grand Lac Economie); le dispositif CitésLab Grand Lac accompagne quant à lui les porteurs de projets.

- > l'OTI (Office du Tourisme Intercommunal) a pour mission d'assurer la promotion touristique du territoire.

### L'ENVIRONNEMENT

- > coordination de la transition énergétique au travers du Plan Climat (PCAET) et de la démarche Territoire à Energie Positive (TEPOS),
- > acteur de l'économie circulaire grâce à la

prévention autour de la question des déchets.

- > la protection des cours d'eau, la prévention des inondations, la préservation des zones humides et des eaux du lac ont été confiés au CISALB.

## LA GOUVERNANCE

### ▲ Les élus

68 membres siègent au Conseil communautaire de Grand Lac. Ils ont été élus pour un mandat de 6 ans lors des élections intercommunales de 2020.



LA MOBILITÉ  
PARTOUT À LA  
DEMANDE

# Mobéa

En complément des lignes de bus Ondéa Grand Lac, le service Mobéa est LA solution pour vos déplacements sur le territoire Grand Lac. Depuis l'arrêt de bus scolaire le plus proche de chez vous, Mobéa vous transporte facilement vers des points d'intérêt majeur.

- Du lundi au vendredi sur réservation  
(application Ondéa, site internet ou par téléphone au 04 57 60 73 00)
- De 9h à 12 h et de 14 h à 18 h (hors jours fériés)

Téléchargez l'application Ondéa !

